

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ DE LAC-SUPÉRIEUR

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur, tenue le 21<sup>e</sup> jour d'avril 2022 à 19 h30 à la salle communautaire sise au 1295 chemin du Lac-Supérieur.

Sont présents: mesdames les conseillères, Luce Baillargeon, Jennifer Pearson-Millar, Nancy Deschênes et Julie Racine et messieurs les conseillers Marcel Ladouceur et Simon Legault, formant quorum sous la présidence de monsieur Steve Perreault, maire.

Aucune personne n'est présente en vidéoconférence.

Madame Sophie Choquette, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, est également présente.

### Ouverture de la séance extraordinaire du 21 avril 2022 – 1

Monsieur le maire, Steve Perreault ouvre la séance extraordinaire à 19h31 avec le quorum requis.

---

### 2022-04-149 : Approbation de l'ordre du jour - séance extraordinaire du 21 avril 2022 – 2

1. Ouverture de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Nomination au poste de direction générale
4. Appel de candidature au poste de direction générale adjointe
5. Embauche au poste de coordonnatrice au camp de jour
6. Embauche temporaire au poste de technicienne loisirs
7. Période de questions
8. Clôture et levée de l'assemblée

**EN CONSÉQUENCE**, il est

Proposé par monsieur Marcel Ladouceur, conseiller

Appuyé par madame Nancy Deschênes, conseillère

**ET IL EST RÉSOLU QUE** le conseil approuve l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 21 avril 2022.

Adoptée à l'unanimité

---

### 2022-04-150 : Nomination au poste de directrice générale et greffière-trésorière– 3

**CONSIDÉRANT QUE** le poste à la direction générale est vacant depuis le 3 janvier 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** madame Sophie Choquette occupe la fonction à titre intérim depuis cette date.

**EN CONSÉQUENCE**, il est

Proposé par monsieur Simon Legault, conseiller

Appuyé par madame Julie Racine, conseillère

**ET IL EST RÉSOLU** que le conseil nomme madame Sophie Choquette à titre de directrice générale et greffière-trésorière en date de la présente résolution, à savoir le 21 avril 2022.

**QUE** madame Sophie Choquette fera l'objet d'une période de probation de six (6) mois calendrier.

**QUE** la période de probation est réputée avoir débuté le 3 janvier 2022.

**QUE** les conditions de travail seront établies en vertu d'un contrat de travail à intervenir.

**QUE** le maire, Steve Perreault est autorisé à signer ledit contrat selon les modalités convenues.

**QUE** cette résolution met fin à toute autre entente antérieure une fois le contrat de travail signé.

Adoptée à l'unanimité

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

### 2022-04-151: Appel de candidatures au poste de directeur.rice général.e adjoint.e - 4

**CONSIDÉRANT** la résolution 2022-04-150;

**CONSIDÉRANT QUE** le poste qu'occupait madame Choquette a fait l'objet de la lettre d'entente no.2021-04 afin d'être exclu de l'accréditation syndicale jusqu'en septembre 2022;

**CONSIDÉRANT** les besoins grandissants de la Municipalité en matière d'orientation, de ressources humaines et d'organisation du service du greffe.

**EN CONSÉQUENCE**, il est

Proposé par madame Jennifer Pearson-Millar

Appuyé par madame Luce Baillargeon, conseillère

**ET IL EST RÉSOLU** que le conseil autorise la directrice générale d'aller en appel de candidatures pour combler un poste de directeur.rice général.e adjoint.e.

**ET** le conseil désigne un comité de sélection pour la sélection des candidats composé de :

- Monsieur Steve Perreault, maire
- Monsieur Marcel Ladouceur, conseiller
- Madame Sophie Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

**Adoptée à l'unanimité**

---

### 2022-04-152: Embauche au poste de coordonnatrice au camp de jour – 5

**CONSIDÉRANT QUE** l'appel de candidatures pour pourvoir le poste de coordination au camp de jour;

**CONSIDÉRANT** les candidatures reçues.

**EN CONSÉQUENCE**, il est

Proposé par madame Nancy Deschênes, conseillère

Appuyé par madame Julie Racine, conseillère

**ET IL EST RÉSOLU** que le conseil embauche mademoiselle Kamille Racine au poste de coordonnatrice camp de jour pour la saison estivale 2022.

Les modalités seront fixées en fonction des conditions d'emplois en vigueur.

**Adoptée à l'unanimité**

---

### 2022-04-153: Embauche au poste temporaire de technicienne aux loisirs – 6

**CONSIDÉRANT** la vacance temporaire au poste de direction au service des loisirs;

**CONSIDÉRANT QUE** des activités doivent être organisées rapidement

**EN CONSÉQUENCE**, il est

Proposé par madame Nancy Deschênes, conseillère

Appuyé par monsieur Simon Legault, conseiller

**ET IL EST RÉSOLU QUE** le conseil approuve l'embauche temporaire de madame Audrey Lesage au poste de technicienne aux loisirs pour une durée indéterminée ou jusqu'à ce que le poste de direction du service des loisirs soit pourvu.

Les modalités seront fixées en fonction des conditions d'emplois en vigueur.

**Adoptée à l'unanimité**

---

## Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

### 13-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

#### 2022-04-154: Clôture et levée de la séance extraordinaire – 10

**CONSIDÉRANT QUE** l'ordre du jour est épuisé

**EN CONSÉQUENCE**, il est

Proposé par madame Nancy Deschênes, conseillère

Appuyé par madame Luce Baillargeon, conseillère

**ET IL EST RÉSOLU QUE** la séance ordinaire soit levée à 19h35.

Donné à Lac-Supérieur, ce 21e jour d'avril 2022

---

Sophie Choquette  
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

---

Steve Perreault  
Maire

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je soussignée, Sophie Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses autorisées par le présent procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 21<sup>e</sup> jour d'avril 2022.

---

Sophie Choquette  
Directrice générale et secrétaire-trésorier par intérim

PROJET